

Utilisation des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs



C.A. du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux

38511 Voiron

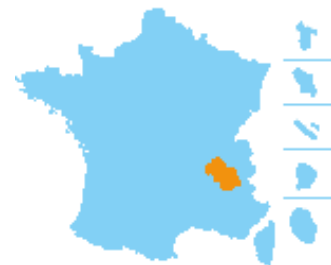
[Voir le site internet](#)

Nelly Sicre

nelly.sicre@paysvoironnais.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté du Pays Voironnais regroupe 92 000 habitants répartis sur 31 communes ; l'habitat est mixte à dominante semi-urbaine. Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets (PLP et TZDZG), de son PCAET et du plan d'action du Document Unique d'évaluation des risques professionnels, la collectivité a souhaité **tester l'utilisation de produits d'entretien naturels fabriqués par les agents d'entretien** dans les locaux administratifs du Pays Voironnais.

Les enjeux sont multiples :

- **Prise en compte de l'environnement :**

La baisse de la nocivité des produits correspond à une prévention qualitative des déchets.

- **Amélioration des conditions de travail des agents :**

Elle concerne les agents d'entretien mais aussi des occupants des locaux, via la prise en compte des questions d'hygiène, santé et sécurité au travail (problèmes respiratoires, allergies...).

- **Limitation des coûts**

La fabrication de produits d'entretien à partir de produits peu onéreux, permet en partie d'acheter des produits avec des labels environnementaux.

- **Vérifier l'efficacité des produits :**

Des analyses bactériologiques sur les surfaces nettoyées ont permis de s'assurer de l'efficacité des produits dits naturels en milieu collectif et rassurer les utilisateurs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Utiliser des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs de la collectivité après une phase de test.
- Sensibiliser les agents et le personnel d'entretien à ces questions d'un point de vue environnemental (déchets toxiques) et pour la prévention des risques professionnels.

Résultats quantitatifs

- Superficie nettoyée avec ces produits d'entretien plus naturel = 3 600 m² en première année, 100 % des locaux administratifs dès l'année 2, 30% au bout de 6 ans
- Pour l'entretien (produits, papier...) 20% au global qui est en naturel.

- Economies réalisées sur le budget d'achat de produits d'entretien classiques :

L'estimation des économies : l'utilisation exclusive des produits naturels dans les locaux permet de générer 23 % d'économies sur l'achat de produits d'entretien. (Résultats obtenus grâce au test exclusif des produits naturels dans les locaux de Start'Alp pendant 2 mois).

Ces économies servent en partie à l'achat de produits éco-labelisés pour les produits d'entretien.

Résultats qualitatifs

- Travail en transversalité : agents d'entretien motivés pour participer à cette action.
- Suite aux remarques de quelques occupants (traces de savon noir) un passage de produits classiques est réalisé tous les 15 jours.
- Réduction des produits dangereux : gains pour la santé des agents d'entretien et des utilisateurs des locaux et effets positifs sur l'environnement (moins de produits chimiques dans l'eau et dans l'air).
- Tests bactériologiques qui montrent l'efficacité de l'utilisation des produits d'entretien naturels même en milieu collectif.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a souhaité utiliser des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs de la collectivité. Pour cela, elle a commencé par une **phase de test** permettant de sensibiliser les agents et d'adapter les pratiques. Des **analyses bactériologiques** ayant prouvé leur efficacité, l'ensemble des locaux administratifs sont désormais nettoyés avec des produits naturels (à base de bicarbonate de soude, vinaigre blanc, huiles essentielles...). Depuis la mise en place en 2013, les pratiques ont évolué au fil du temps.

Planning

• Préparation :

- Juillet 2013 : Réunions des services pour évaluer les avantages et inconvénients de l'action.
- Septembre 2013 : Formation des agents à la fabrication et l'utilisation des produits d'entretiens naturels (à base de bicarbonate de soude, vinaigre blanc, huiles essentielles...).

• Actions test :

- Octobre 2013 : 1 test de 3 mois a été réalisé dans deux bâtiments de bureaux (3600 m²) avec remplacement des produits classiques sauf pour 1 jour par semaine.
- Novembre 2014 : 1 test complémentaire de 2 mois avec remplacement total a été réalisé dans un troisième bâtiment (750 m²).
- Avril 2014 : Une nouvelle formation des agents d'entretien a permis de faire évoluer les pratiques de nettoyage.
- Mai 2015 : Les tests bactériologiques sur différentes surfaces menés à l'issue de ces 2 mois ont confirmé que l'efficacité était identique à celle des produits dits classiques, dès lors que l'on respecte bien les « recettes » de fabrication et notamment le maintien des huiles essentielles.

• Généralisation

- de 2013 à 2015, les nouvelles pratiques se sont prolongées au-delà des tests et les 3 bâtiments, soit l'ensemble des locaux administratifs, étaient nettoyés avec les produits naturels préparés par les agents. L'utilisation des produits classiques est réalisée plusieurs fois par semaine.
- 2019 : bilan à 6 ans. Les actions perdurent mais l'ensemble des locaux ne sont plus nettoyés à 100% avec des produits naturels.

La difficulté d'acceptation des traces visibles ou des odeurs d'huiles essentielles montrent qu'il faut continuer le travail de sensibilisation des agents, notamment par une communication via affichage, article..., indispensable pour valoriser le projet.

Le personnel de ménage étant souvent changeant il est important de travailler à la formation des agents. Un manque de suivi régulier de la bonne mise en place de l'action a conduit à une régression des produits naturels dans le temps. Le personnel de ménage trouve parfois plus pratique d'utiliser des produits conventionnels.

Moyens humains

- 3 agents d'entretien (même effectif)
- Responsables du service Patrimoine
- Animatrice du Programme Local de Prévention des déchets
- Animateur Agenda 21
- Conseillère en prévention des risques professionnels (Hygiène & Sécurité)

13 jours au total (pour le montage / suivi du projet, coordination, capitalisation et les tests : recherches, commandes, réalisation,

extrapolation des résultats...)

Moyens financiers

- Formation du personnel d'entretien par l'AGEDEN : 250€
- Achat des lames de surfaces pour les tests : 46,91€ X 2 (boîtes de 10 lames de surfaces PCA/VRBG + neutralisants) -
- Test en interne

Moyens techniques

Bidons de 5 L pour mettre les produits nouvellement fabriqués.

Partenaires mobilisés

AGEDEN

ADEME

ABC Hygiène

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Facilité lorsque le personnel d'entretien est intégré à la collectivité. Besoin d'une implication forte du personnel ainsi qu'une concertation des différents services concernés.
- Besoin d'une équipe projet moteur pour expérimenter dans la durée et adapter les pratiques aux premiers résultats.
- Avoir mis en place un plan de nettoyage des sites.
- Besoin de réaliser des tests bactériologiques pour évaluer l'efficacité des produits.

La démarche de fabrication des produits d'entretien proposée au grand public a été élargie aux agents d'entretien de la collectivité, renforçant cette action. L'analyse bactériologique a permis de rassurer et de s'assurer de l'efficacité des produits, et de valider ce principe de nettoyage lors d'une réunion de coordination regroupant l'ensemble des directeurs de services.

Difficultés rencontrées

Il est difficile de faire perdurer ce type d'action. Il est important de poursuivre la formation des agents. Un des freins à l'action est qu'il y a eu beaucoup de turn-over dans les équipes et une absence de l'encadrant. Ainsi, les pratiques se sont un peu perdues dans le temps.

Recommandations éventuelles

- Bien former le personnel et accompagner le personnel dans la durée (vigilance sur la fabrication des produits d'entretien).
- Le personnel doit être moteur et doit avoir bien compris les enjeux en termes de santé et d'environnement.
- Il est important de communiquer auprès des usagers des locaux afin d'accompagner le changement des pratiques (odeur des huiles essentielles par exemple).

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | PREVENTION DES DECHETS | EMPLOYE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Mai 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Elsa THOMASSON

elsa.thomasson@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes